



UEFA EURO 2024

Rapport d'évaluation

Introduction

Le Championnat d'Europe de football de l'UEFA est la compétition internationale de football la plus prestigieuse qui soit organisée pour les équipes nationales des membres de l'UEFA et sa phase finale détermine le champion d'Europe. Ce tournoi se tient tous les quatre ans depuis 1960. Si cet événement est une célébration particulièrement prisée du football européen dans ce qu'il a de meilleur, il procure aussi une immense fierté aux associations et aux villes qui les organisent.

La sélection des organisateurs de l'édition 2024 a débuté le 9 décembre 2016 avec l'envoi à toutes les associations membres de l'UEFA de l'appel officiel à candidatures. Les candidatures de la Fédération allemande de football (DFB) et de l'Association turque de football (TFF) ont été annoncées et les exigences relatives aux candidatures ont été publiées le 17 mars 2017.

L'UEFA a apporté aux candidats un soutien continu, sous la forme notamment d'un workshop préliminaire consacré à la présentation et à l'étude des exigences, d'un site Web centralisé pour les documents de candidature, et d'une assistance par e-mail pour les questions-réponses.

Pour cet événement, les exigences relatives aux candidatures comprennent douze domaines qui décrivent tous les éléments concourant à une organisation optimale. Les candidats ont reçu un modèle de dossier de candidature contenant une liste de questions auxquelles ils ont dû répondre pour chacun des domaines. En avril 2018, les deux candidats ont remis leur dossier, dans lequel ils ont fourni les informations détaillées et les garanties requises, et remis un contrat d'organisation signé ainsi que d'autres engagements.

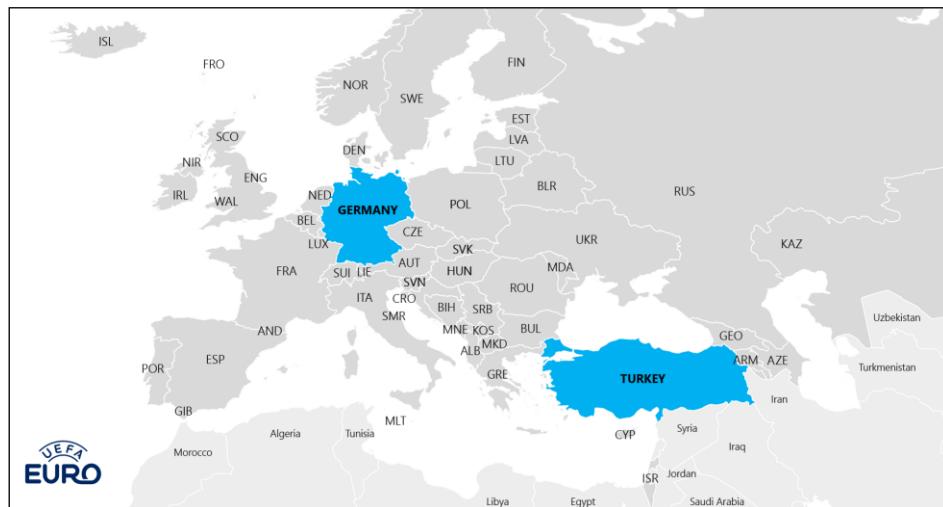
Les candidatures ont été évaluées sur une période de quatre mois, selon une méthodologie d'analyse aussi factuelle et transparente que possible. Chaque domaine a été pondéré individuellement en fonction de son importance pour la réussite du tournoi. Tous les domaines comportaient des paramètres clés, dûment définis et pondérés, et chaque candidature a été évaluée à l'aune des exigences posées pour ces paramètres clés. Les évaluations détaillées ont ensuite été collationnées pour fournir une évaluation globale.

S'ils avaient donné des réponses incomplètes ou vagues, les candidats avaient la possibilité de fournir des informations et des éclaircissements supplémentaires.

Les résultats de cette évaluation approfondie réalisée par l'Administration de l'UEFA sont résumés dans le présent rapport.

L'expertise et l'investissement des candidats sont remarquables. Pour produire la documentation requise et soumettre des dossiers de qualité, les candidats ont dû mettre à contribution des représentants à divers niveaux de l'État, mais aussi des propriétaires de stade, des compagnies de transport, des fournisseurs d'hébergement, des offices de tourisme et des experts dans de nombreux autres domaines. Les lettres d'engagement et les garanties supplémentaires qui ont été apportées réduiront les tâches administratives pour la suite et sont inhérentes à un événement de cette envergure. L'UEFA remercie les deux candidats pour leur coopération continue tout au long du processus de candidature.

Le Comité exécutif de l'UEFA désignera l'organisateur de l'événement le 27 septembre 2018.



Sommaire

Fédération allemande de football	7
Candidate pour l'UEFA EURO 2024	9
Vue d'ensemble des stades	10
Vision	15
Aspects politiques, sociaux et environnementaux	15
Questions juridiques	15
Sécurité et services	16
Stades	16
Transports	17
Hébergement et installations d'entraînement	19
Télécommunications et diffusion	20
Promotion de l'événement	20
Questions commerciales	20
Questions organisationnelles et financières	20
Temps de trajet estimés en 2024	23
Association turque de football	25
Candidate pour l'UEFA EURO 2024	27
Vue d'ensemble des stades	28
Vision	33
Aspects politiques, sociaux et environnementaux	33
Questions juridiques	33
Sécurité et services	34
Stades	34
Transports	35
Hébergement et installations d'entraînement	37
Télécommunications et diffusion	37
Promotion de l'événement	38
Questions commerciales	38
Questions organisationnelles et financières	38
Temps de trajet estimés en 2024	39

Fédération allemande de football



Candidate pour l'UEFA EURO 2024



GERMANY
CANDIDATE FOR
UEFA EURO 2024

Ville hôte	Capacité nette du stade	Statut
Berlin	70 033	Existant
Cologne	46 922	Existant
Dortmund	61 524	Existant
Düsseldorf	46 264	Existant
Francfort	48 057	Existant

Ville hôte	Capacité nette du stade	Statut
Gelsenkirchen	49 471	Existant
Hambourg	50 215	Existant
Leipzig	46 635	Existant
Munich	66 026	Existant
Stuttgart	50 998	Existant

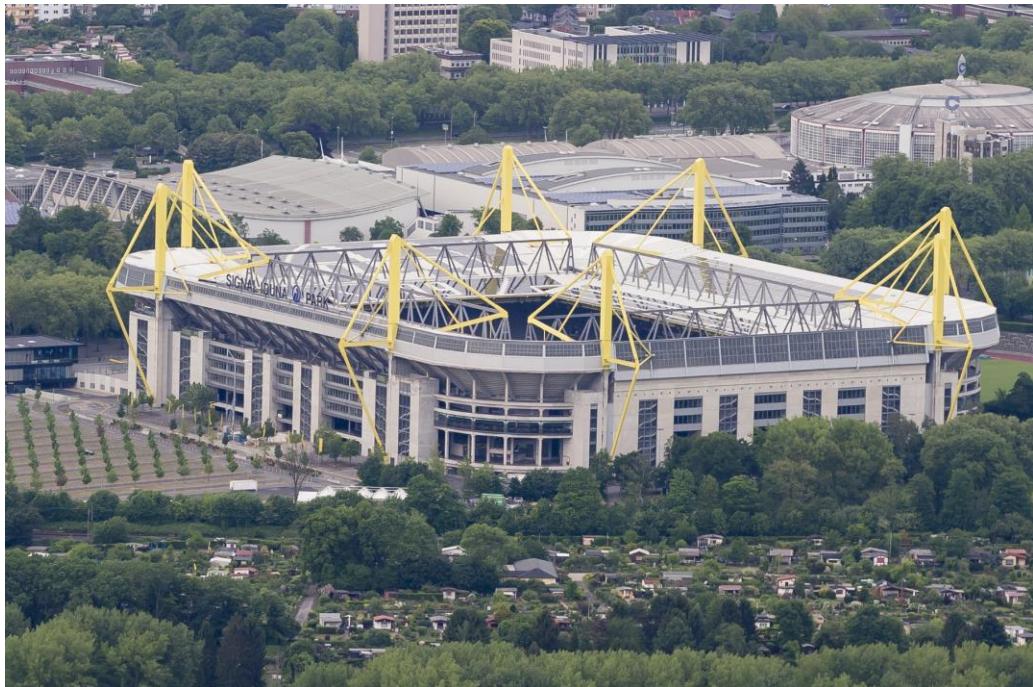
Vue d'ensemble des stades



Ville hôte	Berlin	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade olympique de Berlin	Propriétaire du stade	Senatsverwaltung für Inneres und Sport
Capacité nette	70 033	Opérateur du stade	Olympiastadion Berlin GmbH
Matches prévus	6	Utilisateur principal	Hertha BSC Berlin



Ville hôte	Cologne	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Cologne	Propriétaire du stade	Kölner Sportstätten GmbH
Capacité nette	46 922	Opérateur du stade	Kölner Sportstätten GmbH
Matches prévus	5	Utilisateur principal	1. FC Cologne



Ville hôte	Dortmund	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade BVB Dortmund	Propriétaire du stade	Borussia Dortmund GmbH & Co. KGaA
Capacité nette	61 524	Opérateur du stade	Borussia Dortmund GmbH & Co. KGaA
Matches prévus	6	Utilisateur principal	Borussia Dortmund



Ville hôte	Düsseldorf	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Düsseldorf Arena	Propriétaire du stade	Multifunktionsarena Immobilien GmbH & Co KG
Capacité nette	46 264	Opérateur du stade	Düsseldorf Congress Sport & Event GmbH
Matches prévus	4	Utilisateur principal	Fortuna Düsseldorf



Ville hôte	Francfort	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Francfort	Propriétaire du stade	Sportpark Stadion Frankfurt am Main Gesellschaft für Projektentwicklungen mbH
Capacité nette	48 057	Opérateur du stade	Stadion Frankfurt Management GmbH
Matches prévus	5	Utilisateur principal	Eintracht Francfort



Ville hôte	Gelsenkirchen	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Arena AufSchalke	Propriétaire du stade	FC Schalke 04 - Stadion-Beteiligungsgesellschaft mbH & Co Immobilienverwaltungs-KG
Capacité nette	49 471	Opérateur du stade	FC Schalke 04 - Arena Management GmbH / FC Schalke 04
Matches prévus	5	et utilisateur principal	



Ville hôte	Hambourg	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Hamburg Arena	Propriétaire du stade	HSV Fußball AG
Capacité nette	50 215	Opérateur du stade	HSV Fußball AG
Matches prévus	5	Utilisateur principal	Hamburger Sportverein



Ville hôte	Leipzig	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Leipzig	Propriétaire du stade	Red Bull Arena Besitzgesellschaft mbH
Capacité nette	46 635	Opérateur du stade	RasenBallsport Leipzig GmbH
Matches prévus	4	Utilisateur principal	RB Leipzig



Ville hôte	Munich	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Fußball Arena München	Propriétaire du stade	AllianzArena München Stadion GmbH
Capacité nette	66 026	Opérateur du stade	AllianzArena München Stadion GmbH
Matches prévus	6	Utilisateur principal	FC Bayern Munich



Ville hôte	Stuttgart	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Arena Stuttgart	Propriétaire du stade	Stadion NeckarPark GmbH & Co. KG
Capacité nette	50 998	Opérateur du stade	VfB Stuttgart Arena Betriebs GmbH
Matches prévus	5	Utilisateur principal	VfB Stuttgart 1893

Vision

La démarche de la candidature allemande pour l'organisation de l'UEFA EURO 2024 se fonde sur la conviction que le football peut unifier la société et que ce tournoi peut créer un héritage durable pour le football européen, sur la base de trois piliers principaux : faire grandir le football, partager le football et célébrer le football.

La motivation première est clairement énoncée, d'un niveau très élevé et conforme aux objectifs à long terme de l'UEFA. Elle met un accent particulier sur la progression du jeu et l'établissement de nouveaux standards pour des valeurs telles que le respect, l'inclusion, l'accessibilité et la durabilité.

L'un des points essentiels de la candidature est l'importance accordée aux supporters, son objectif étant non seulement d'offrir un accès facile aux villes hôtes et aux stades, mais aussi de créer une célébration collective et un environnement festif dans l'ensemble du pays. La motivation de l'Allemagne implique en outre de mettre en avant les valeurs par ses actions et d'intensifier les efforts déployés pour créer un pont entre l'élite et le football de base.

L'UEFA EURO 2024 serait la première édition de l'événement à se tenir en Allemagne depuis l'unification du pays.

De manière générale, le candidat présente une vision motivante, créative et très professionnelle.

Aspects politiques, sociaux et environnementaux

Toutes les structures politiques et footballistiques sont établies en Allemagne, avec une tradition longue et stable d'événements réussis. Il y règne un climat bien documenté de soutien général au football européen, auquel a contribué l'expérience extraordinaire de la Coupe du monde de la FIFA 2006.

Les aspects en lien avec le développement durable, tels que l'énergie provenant de sources renouvelables, l'optimisation de la consommation d'eau et la gestion des déchets en économie circulaire (réduction, réutilisation, recyclage, récupération) dépassent aisément les attentes.

La candidature confirme la mise en place d'un système de billets combinés offrant aux détenteurs de billets de matches la gratuité des transports publics dans toutes les villes hôtes, et l'application d'une politique sans tabac dans les stades. Le nombre de places pour utilisateurs de

fauteuil roulant est conforme aux attentes. La qualité des lignes de vision pour les utilisateurs de fauteuil roulant (la vue est-elle complètement dégagée même lorsque d'autres spectateurs restent debout ?) est sujette à vérification.

La DFB et les villes hôtes se sont engagées à mettre en œuvre un plan d'action en faveur des droits humains et un système visant à remédier à toute violation de ces derniers en lien avec le tournoi.

La DFB a soumis un projet basé sur les éléments suivants :

- Identification et évaluation précoces des risques d'atteinte aux droits humains ;
- Approche intégrée visant à limiter les risques d'atteinte aux droits humains et à offrir un accès pour y remédier conjointement avec les partenaires ;
- Répartition claire des responsabilités et structure de gestion efficace ;
- Engagement et dialogue permanents sur les questions en lien avec les droits humains ;
- Renforcement de l'intégrité et de l'acceptation par le dialogue ;
- Création de nouvelles structures pour promouvoir la transparence et la conformité ;
- Standards élevés pour les sites, les fournisseurs et les sponsors.

La DFB a déjà procédé à une évaluation préliminaire des risques potentiels d'atteinte aux droits humains associés à l'organisation de l'UEFA EURO 2024. Sur les dix villes hôtes candidates, six sont déjà membres de la Coalition européenne des villes contre le racisme, tandis que les autres envisagent d'y adhérer.

La candidature de la DFB indique que « le droit constitutionnel allemand garantit des droits et des libertés inaliénables et l'Allemagne est signataire de tous les instruments pertinents en matière de droits humains aux niveaux européen et international ». Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux publications du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

La candidature de la DFB est de grande qualité et répond aisément aux attentes globales quant aux aspects politiques, à la responsabilité sociale, au développement durable et aux droits humains.

Questions juridiques

Contrat d'organisation et lettres d'engagement

Le contrat d'organisation et les engagements relatifs aux stades et aux villes hôtes ont été signés par les parties concernées sans

modifications. Les opérateurs aéroportuaires ont tous signé l'engagement relatif aux aéroports. Cependant, trois de ces engagements ont été modifiés : deux d'entre eux avec des amendements mineurs, le troisième avec un amendement qui affaiblit la position de l'UEFA en cas de manquement de l'opérateur aéroportuaire à ses obligations. La DFB a fourni plusieurs lettres d'engagement relatives à l'intérêt public et aux sites hôtes, signées par les autorités nationales et locales concernées.

Taxes et douanes

Toutes les garanties fiscales ont été fournies et signées par les autorités compétentes du pays, avec quelques modifications. En particulier, les autorités allemandes ont supprimé l'exonération fiscale qui s'appliquerait à toute entité constituée en Allemagne et chargée des activités de préparation, d'organisation ou de démontage liées à l'UEFA EURO 2024. En conséquence, dans l'hypothèse où une telle entité réalisera un bénéfice, des impôts standard sur les bénéfices des sociétés seraient exigibles. La garantie douanière a été fournie et signée par les autorités compétentes du pays avec quelques modifications ayant pour effet de ne pas autoriser les autorités allemandes à s'engager à accorder des franchises douanières excédant celles prévues par les droits allemand et européen. Les autorités ont consenti à réduire la charge administrative dans la mesure du possible.

Billetterie et accréditations

La garantie relative à la billetterie et aux accréditations a été fournie aux niveaux national et local mais avec des modifications visant à refléter le cadre légal du pays candidat, dans lequel aucune réglementation spécifique n'interdit la revente non autorisée de billets. Les garanties fournies en matière de billetterie confirment cependant que les conditions générales de billetterie peuvent être utilisées pour aider à prévenir la revente non autorisée de billets. La DFB fait partie d'un groupe de travail qui tentera de convaincre les autorités concernées d'élaborer une nouvelle réglementation concernant la prévention du transfert et l'utilisation non autorisés de billets et d'accréditations.

Propriété intellectuelle

Les garanties relatives à la propriété intellectuelle et à la procédure d'enregistrement ont été fournies, dans certains cas avec des modifications qui ont pour effet soit de réduire le niveau de protection des droits commerciaux de l'UEFA, soit de réduire les obligations de l'Office allemand des

marques (mais la DFB s'est proposé de remédier à cette lacune). La lettre d'engagement relative à l'utilisation d'éléments figuratifs a été fournie par les autorités nationales et locales soit sans modifications, soit avec des amendements mineurs.

Autres garanties

Les garanties relatives aux exigences médicales et antidopage ont été fournies par les autorités compétentes.

Conclusion

De manière générale, le niveau de protection des droits de l'UEFA se situerait à un niveau raisonnable si l'UEFA EURO 2024 avait lieu en Allemagne.

Sécurité et services

Le dossier présente une liste exhaustive des parties prenantes publiques et privées intervenant pour ce qui est de la sécurité et des services connexes.

Les garanties relative à la sécurité et aux services signées par le ministre fédéral allemand de l'Intérieur respectent entièrement les exigences de l'UEFA. La Chancellerie fédérale et les présidents des Länder se sont engagés à apporter le meilleur soutien local possible aux garanties des gouvernements des Länder.

Les dix propriétaires des stades ont soumis des certificats de sécurité valables indiquant les capacités maximales de sécurité des sites. Bien que les délais d'évacuation de sept stades dépassent les huit minutes préconisées (conformément au Guide vert pour la sécurité sur les terrains de sport de la Sports Grounds Safety Authority), ils respectent les règles locales en matière de construction et de sécurité.

Les dix stades sélectionnés pour la candidature ont été certifiés conformément au système de gestion de la sécurité de la DFB et de partenaires externes.

Stades

La candidature allemande propose dix stades existants et opérationnels. Pour respecter pleinement les exigences relatives au tournoi de l'UEFA EURO 2024, tous les stades feront l'objet de mises à niveau spécifiques d'ici au printemps 2024.

Capacité et emplacement des stades, possibilités de stationnement

Tous les stades proposés par la DFB satisfont aux exigences minimales concernant la capacité nette en places assises. Toutes les places assises indiquées sont couvertes par le toit des stades. Selon le calendrier des matches proposé, la capacité nette totale pour les 51 matches sera d'environ 2 780 000 places.

Infrastructures en matière de sécurité

Les dix stades sont bien équipés ; ils sont dotés de tourniquets hauts ou bas, ainsi que de salles de contrôle et de systèmes de vidéosurveillance et de haut-parleurs pleinement opérationnels. La plupart des stades utilisent également des scanners portables aux points d'accès aux zones VIP. Les systèmes de contrôle des accès permettent aux stades de faire entrer tous les spectateurs en l'espace d'une heure.

Confort des spectateurs

Le nombre de concessions existantes ou prévues a été évalué et jugé suffisant pour offrir au public un service correct. La mise à disposition d'installations sanitaires est acceptable.

Zones spécifiques au football

Les dix stades présentés sont conformes aux exigences fondamentales concernant les dimensions du terrain de jeu (105 x 68 mètres) et offrent tous un terrain en gazon naturel. La taille des vestiaires affectés aux arbitres et aux équipes, du local du délégué de match, des locaux médicaux et du local de contrôle antidopage respecte les exigences dans tous les stades. La capacité des bancs des remplaçants est suffisante. Cologne prévoit d'améliorer ses bancs.

Exigences relatives à l'hospitalité

Le nombre de places VIP est conforme aux exigences dans tous les stades selon le calendrier des matches proposé ; les installations de restauration VIP les dépassent. Les exigences relatives aux loges d'honneur sont respectées par Cologne, Düsseldorf, Francfort, Gelsenkirchen et Munich. Le nombre de loges d'honneur est inférieur aux exigences dans les autres stades, ce qui devra être compensé par des salons d'hospitalité. Les capacités offertes pour les salons d'hospitalité commerciale en intérieur ne respectent pas les exigences. Des installations temporaires aux abords du stade ont été identifiées comme solution pour pallier ce manque.

Exigences techniques

Les dix stades respecteront les exigences en matière d'alimentation électrique une fois les travaux de mise à niveau permanente et/ou temporaire achevés. Les investissements nécessaires ont été confirmés par la DFB.

Exigences relatives aux médias et à la diffusion

Les dix stades offrent des installations adéquates pour la salle de conférence de presse et un espace suffisant pour les installations nécessaires pour les médias et les opérations de diffusion. L'espace et les emplacements pour les aires régie TV identifiés sur tous les sites sont pleinement conformes aux exigences relatives au tournoi. Les surfaces correspondantes devront être revêtues d'asphalte à Dortmund, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Leipzig et Munich pour être entièrement conformes.

Espace supplémentaire et mise à disposition d'installations temporaires

L'espace disponible aux abords des stades remplit les exigences de manière suffisante et peut accueillir l'aire régie TV, la zone logistique, les installations d'hospitalité extérieures et les zones de parking pour les groupes cibles correspondants.

Activités opérationnelles (stade)

Tous les stades sont gérés par des opérateurs privés et sept d'entre eux appartiennent à des propriétaires privés, trois à des propriétaires publics.

Conclusion

De manière générale, les dix stades de la candidature allemande proposent des infrastructures existantes d'un bon niveau. Les stades sont pleinement opérationnels et accueillent régulièrement des matches de football. Les stades, y compris leurs zones extérieures respectives, sont mis à disposition à des tarifs raisonnables.

Transports

Transports à destination et au départ du pays organisateur

L'Allemagne jouit de bonnes connexions avec le reste de l'Europe tant par la voie aérienne que par un réseau autoroutier dense et moderne qui assure un accès direct à neuf pays européens (Autriche, Belgique, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République tchèque et Suisse). Le réseau ferroviaire est bien raccordé à tous les pays voisins, avec des services

de trains à grande vitesse jusqu'aux points de passage de frontières.

Aéroports

Sur les dix villes hôtes candidates, sept (Berlin, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Munich et Stuttgart) sont dotées d'au moins un aéroport d'une capacité suffisante pour accueillir le trafic attendu et les activités en lien avec le tournoi. Ces aéroports sont situés à moins d'une heure et demie des stades des villes hôtes candidates en transports publics et aucune mise à niveau majeure s'agissant des infrastructures de transport n'est prévue ni nécessaire pour développer la desserte.

Les aéroports proposés par les villes hôtes candidates de Dortmund, de Gelsenkirchen et de Leipzig sont légèrement en deçà des exigences en termes de capacité et d'accessibilité par les transports publics. Deux d'entre elles (Dortmund et Gelsenkirchen) peuvent bénéficier de l'appui de deux aéroports voisins (les aéroports de Düsseldorf et de Cologne-Bonn) et respectent par conséquent les exigences relatives au tournoi. Seul l'aéroport de Leipzig restera légèrement en deçà des exigences du tournoi. Des améliorations, soit permanentes soit temporaires, seront nécessaires.

Le ministère fédéral des Transports et des Infrastructures numériques a confirmé qu'à l'exception de Francfort, il n'y aurait pas de restrictions sur les vols de nuit. Les aéroports de Cologne-Bonn et de Düsseldorf serviront d'aéroports de réserve à celui de Francfort pour les vols de nuit.

Transports dans les villes hôtes

Toutes les villes hôtes candidates sont bien connectées au réseau autoroutier principal et au réseau routier national. Cologne, Dortmund, Düsseldorf et Gelsenkirchen forment un groupe de villes hôtes candidates au sein duquel les temps de trajet sont courts (moins d'une heure). Le temps de trajet entre les villes hôtes limitrophes est inférieur à 4 heures pour toutes les combinaisons restantes.

Toutes les villes hôtes candidates sont connectées au réseau ferroviaire national. Dans la plupart des cas, les temps de trajet en train sont comparables ou plus intéressants que les temps de trajet en voiture.

Aucun projet d'infrastructures de transport n'est prévu, ni nécessaire, spécifiquement pour la réalisation de l'UEFA EURO 2024. Des projets d'infrastructures non liés au tournoi sont prévus d'ici à 2024, dont d'importantes constructions de

voies ferrées à grande vitesse et des améliorations d'autoroutes. Au niveau national, le budget consacré aux infrastructures de transports terrestres s'élève à EUR 8 milliards (dont EUR 4,9 milliards sont déjà investis dans des travaux en cours). En tout, 270 km d'autoroutes devraient être construits ou améliorés d'ici à 2024. De plus, 60 km de voies ferrées à grande vitesse devraient être livrés d'ici à 2024.

De manière générale, les transports terrestres dans le pays organisateur respectent aisément les exigences relatives au tournoi, même avant les travaux d'infrastructures qui devraient être achevés d'ici à 2024. Pour des informations plus détaillées sur les temps de trajet prévus entre les villes hôtes candidates par les réseaux ferroviaire et routier, veuillez vous référer à la carte qui figure à la fin de l'évaluation de la candidature allemande.

Mobilité dans les villes hôtes

Les dix villes hôtes candidates sont dotées de systèmes de transports publics modernes qui relient les sites et les pôles de transport principaux. Cependant, toutes ont envisagé des mesures visant à améliorer la capacité des transports publics pour faire face à la demande attendue en lien avec le tournoi, garantissant ainsi qu'elles répondent aux exigences relatives au tournoi

Aucune mise à niveau majeure des infrastructures n'est prévue spécifiquement pour l'UEFA EURO 2024. Il n'en demeure pas moins que des projets d'infrastructures sont prévus pour améliorer la mobilité dans les villes hôtes, représentant un investissement de EUR 7 milliards (dont EUR 3,8 milliards ont déjà été engagés dans des travaux en cours).

Bien qu'elle respecte les exigences, la ville hôte de Gelsenkirchen dépendra du système de transports publics de la ville voisine d'Essen. Des garanties supplémentaires ont été fournies par les autorités locales.

Compte tenu des améliorations prévues et de la distance du centre-ville, les villes candidates de Berlin, de Cologne, de Dortmund, de Düsseldorf, de Francfort, de Gelsenkirchen, de Leipzig et de Stuttgart satisferaient aux exigences du tournoi relatives au dernier kilomètre. Munich et Hambourg seront en conformité moyennant des mesures ou des services temporaires supplémentaires.

Conclusion

Du fait de son emplacement central et de ses réseaux aérien, ferroviaire et routier bien

développés, l'Allemagne est facilement accessible pour les visiteurs internationaux.

Le pays est doté d'un système de transports étendu et fiable qui relie efficacement les villes hôtes candidates. Aucune amélioration n'est nécessaire au niveau des infrastructures de transport pour répondre aux exigences relatives au tournoi. Des garanties supplémentaires ont été fournies pour les aéroports de réserve identifiés en vue de répondre aux besoins des différents groupes cibles.

Dans l'ensemble, la proposition concernant la mobilité répond pleinement aux exigences.

Hébergement et installations d'entraînement

Hébergement

L'offre hôtelière a été évaluée compte tenu des événements prévus à la même date influant sur la demande d'hébergement et des hôtels qui ouvriront d'ici là. Les hôtels à Berlin, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Gelsenkirchen, Hambourg, Munich et Stuttgart peuvent accueillir un nombre extrêmement important de supporters, de visiteurs et de groupes cibles clés de l'UEFA. Leipzig dispose d'une offre hôtelière importante, tandis que celle de Dortmund est limitée. Les campings et les locations de courte durée mentionnés dans la candidature comme autres possibilités d'hébergement suffiraient sûrement pour limiter l'impact du manque de chambres d'hôtel à Dortmund.

Le degré d'implication des autorités locales est satisfaisant. Différents offices du tourisme et instituts nationaux de commercialisation ont assuré qu'ils mettraient tout en œuvre pour garantir des tarifs hôteliers corrects lors de l'UEFA EURO 2024.

S'agissant des groupes cibles clés de l'UEFA, le concept général d'hébergement proposé est adéquat et la sélection d'hôtels dans toutes les villes est acceptable. Le nombre total de chambres assurées pour les soirs de matches est supérieur aux chiffres communiqués par l'UEFA à Berlin, à Dortmund et à Düsseldorf et correspond aux chiffres communiqués par l'UEFA dans toutes les autres villes. Les prix proposés sont élevés à Francfort, corrects à Berlin et à Munich et bons dans toutes les autres villes.

Installations d'entraînement

La DFB a proposé 76 hôtels de camps de base, situés en centre-ville ou en campagne. Ces hôtels ont été évalués sur la base des critères clés suivants : nombre d'étoiles, distance de

l'aéroport, places de stationnement pour bus, prix moyen pratiqué et disponibilité de salles de réunion. Sur les 76 hôtels de camp de base proposés, 61 remplissent tous les critères clés de l'UEFA.

La DFB a proposé 66 centres d'entraînement pour les camps de base. Ces centres ont été évalués sur la base des critères clés suivants : distance de l'hôtel, usage exclusif, terrain en gazon naturel aux dimensions de l'UEFA, vestiaires suffisants, centres entièrement clôturés, mesures de sécurité strictes, capacité à accueillir des séances d'entraînement à huis clos et nombre suffisant de places assises. Sur les 66 centres d'entraînement proposés, 34 remplissent tous les critères clés de l'UEFA.

En combinant les critères, 27 propositions de camps de base comportent des hôtels et des centres d'entraînement adéquats. Les autres nécessiteront des mises à niveau pour satisfaire aux exigences.

La candidature propose au total 38 hôtels de transfert, soit entre deux et cinq par ville hôte. Les hôtels de transfert ont été évalués sur la base des mêmes critères clés que les hôtels des camps de base. Sur les 38 hôtels de transfert proposés, 29 remplissent tous les critères clés de l'UEFA. Berlin n'a pas fourni le nombre minimal d'hôtels (deux) répondant à l'ensemble de ces critères.

La candidature propose 33 centres d'entraînement de transfert, soit trois ou quatre par ville hôte. Ces centres ont été évalués sur la base des critères clés suivants : distance de l'hôtel, usage exclusif, terrain en gazon naturel aux dimensions de l'UEFA, vestiaires suffisants, centres entièrement clôturés, mesures de sécurité strictes et capacité à accueillir des séances d'entraînement à huis clos. Sur les 33 centres d'entraînement de transfert proposés, 14 remplissent tous les critères clés de l'UEFA. Les autres nécessiteront des mises à niveau pour satisfaire aux exigences. Berlin, Cologne, Dortmund et Hambourg n'ont pas fourni le nombre minimal de centres d'entraînement (deux) répondant à l'ensemble des critères clés.

Bien que la DFB ait proposé un nombre d'hôtels de camps de base des équipes et de centres d'entraînement nettement supérieur à celui demandé par l'UEFA, le nombre de combinaisons d'hôtels et de centres d'entraînement remplissant tous les critères clés est inférieur aux 48 requises. De même, la DFB a proposé un nombre d'hôtels et de centres d'entraînement de transfert nettement supérieur à ce que l'UEFA demandait, mais dans certains cas, le nombre d'installations

conformes à tous les critères clés était inférieur à deux par ville hôte. Néanmoins, étant donné que les lacunes sont mineures et qu'il existe des solutions pragmatiques pour y remédier, la proposition de la DFB est acceptable.

Télécommunications et diffusion

L'infrastructure de Deutsche Telekom AG couvre l'ensemble du pays. Le vaste réseau de fibre optique et la connectivité entre le centre international de diffusion et les stades seront de grande qualité. Il existe une forte présence de partenaires de télécommunication qui remplissent les exigences de l'UEFA concernant les infrastructures correspondantes. La couverture en matière de fréquences radio est conforme à toutes les exigences de l'UEFA.

Promotion de l'événement

Activités promotionnelles des villes hôtes

Les dix villes hôtes candidates ont clairement identifié les autorités qui seront en charge de la promotion de l'UEFA EURO 2024.

Dans cinq d'entre elles (Berlin, Cologne, Dortmund, Düsseldorf et Hambourg), la promotion du tournoi jouera d'un soutien local très solide, qui sera apporté en collaboration avec les organismes du tourisme de même que les associations de football, les clubs et les agences de marketing locaux. Une ville candidate, Leipzig, a mis sur pied un comité d'organisation local pour le projet. Dans les quatre autres villes (Francfort, Gelsenkirchen, Munich et Stuttgart), la promotion du tournoi sera assurée par les autorités locales.

Le plan promotionnel est solide et cohérent sur l'ensemble des villes hôtes candidates. Les villes axent principalement leur plan promotionnel sur le développement du football et les communautés locales, des tournois de football scolaire jusqu'aux festivals de football. Elles ont pour but d'utiliser le tournoi comme un moyen de favoriser l'intégration sociale et culturelle. C'est par exemple le cas d'un tournoi destiné aux habitants socialement défavorisés.

Le programme promotionnel débutera en amont et la plupart des villes hôtes candidates ont prévu de lancer leur campagne un an avant le tournoi.

Propositions concernant les zones des supporters

Toutes les villes hôtes candidates ont proposé trois emplacements pour les zones des supporters, tous facilement accessibles à pied et par les transports publics.

Sur les dix villes, sept (Berlin, Cologne, Dortmund, Francfort, Gelsenkirchen, Munich et Stuttgart) ont basé leurs propositions sur des sites qui ont déjà été utilisés avec succès pour des événements sportifs majeurs tels que la Coupe du monde de la FIFA 2006 et l'UEFA EURO 2008.

Berlin, Cologne, Dortmund, Francfort, Hambourg, Leipzig et Stuttgart ont proposé des emplacements très centraux pour les zones des supporters.

Berlin et Düsseldorf ont proposé de vastes zones des supporters d'une capacité supérieure à 100 000 spectateurs. Toutes les autres villes ont proposé des zones pouvant accueillir de 33 000 à 80 000 spectateurs.

Questions commerciales

Le volet commercial de la candidature propose un très bon soutien au programme commercial de l'UEFA, notamment par la mise à disposition gratuite d'un espace publicitaire suffisant dans les secteurs clés pour l'UEFA et pour ses partenaires commerciaux.

L'Allemagne impose des restrictions juridiques concernant la publicité pour le tabac, les médicaments, les jeux d'argent et les paris sportifs. Il n'y a pas de restrictions s'agissant des produits alcoolisés.

Toutes les villes hôtes ont garanti des droits d'utilisation exclusifs à l'UEFA et à ses partenaires. Tous les écrans, panneaux publicitaires et autres espaces appartenant aux villes hôtes seront mis gratuitement à la disposition de l'UEFA. S'agissant des espaces publicitaires non détenus par les villes hôtes, l'UEFA et ses partenaires se verront accorder un droit de préemption.

Une liste de contacts a été fournie pour la publicité dans les aéroports. L'UEFA bénéficie d'un accès prioritaire à l'inventaire publicitaire dans les dix aéroports, la majorité des villes hôtes lui accordant la priorité jusqu'à septembre 2023.

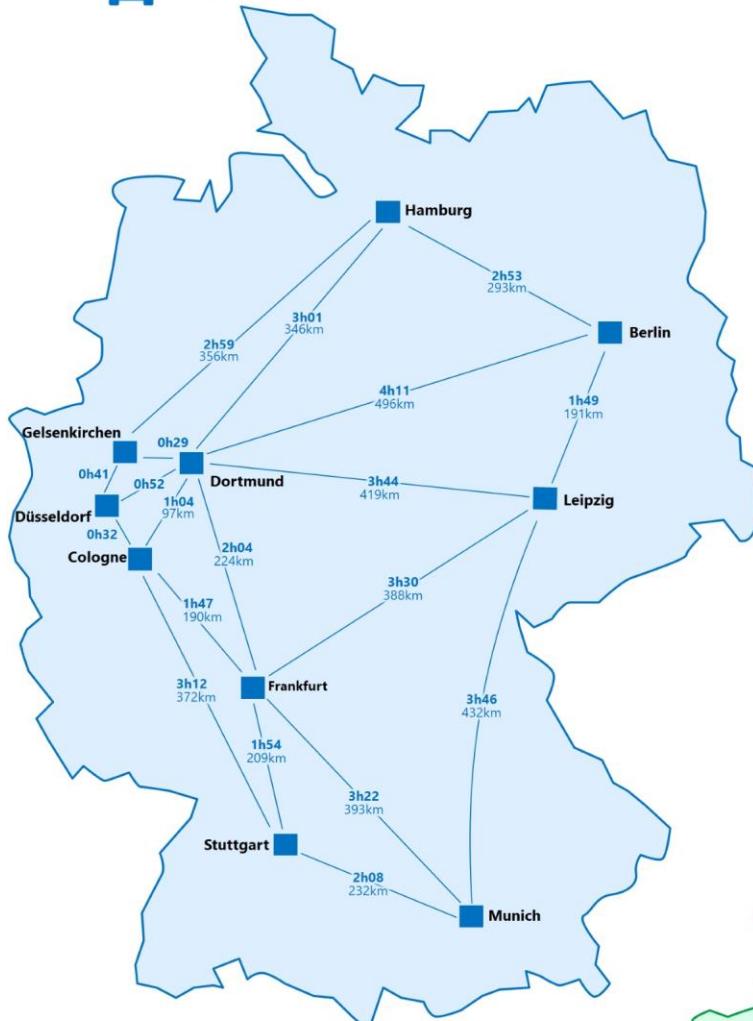
Questions organisationnelles et financières

D'un point de vue financier, la suppression de l'exonération fiscale en vertu de la structure d'organisation locale proposée, une société à responsabilité limitée (GmbH), aura pour effet de soumettre l'entité à l'impôt sur le revenu des sociétés, c'est-à-dire qu'elle aura un impact sur les recettes générées par la vente des billets et, éventuellement, des packages d'hospitalité, après déduction des frais opérationnels et de toute autre dépense fiscalement déductible. D'un point

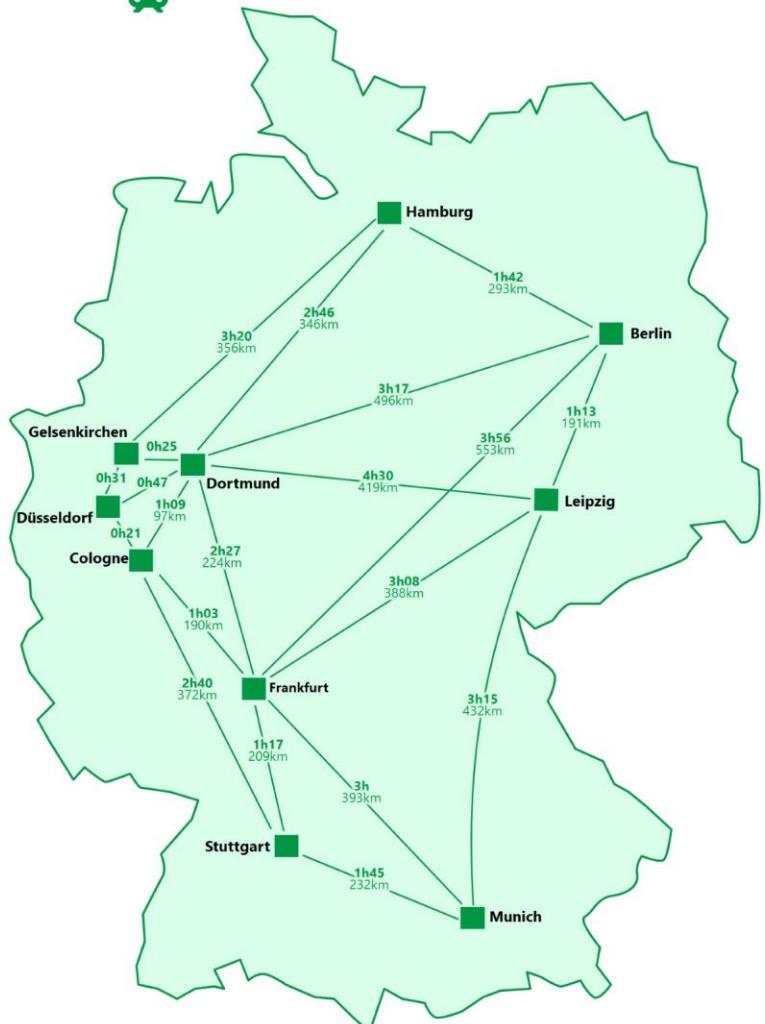
de vue juridique et organisationnel, la structure d'organisation locale proposée est conforme aux exigences relatives au tournoi et permettrait à l'UEFA de mener ses activités par le biais d'une coentreprise constituée en Allemagne. Les résultats d'une évaluation juridique indépendante commandée par l'UEFA montrent également que la structure proposée est la plus indiquée.

Temps de trajet estimés en 2024

🚗 Temps de trajet en voiture estimés en 2024



🚂 Temps de trajet en train estimés en 2024



Association turque de football



Candidate pour l'UEFA EURO 2024



Ville hôte	Capacité nette du stade	Statut
Ankara	62 332	Sera reconstruit
Antalya	41 349	Sera rénové
Bursa	42 985	Existant
Eskişehir	32 204	Existant
Gaziantep	33 884	Existant

Ville hôte	Capacité nette du stade	Statut
Istanbul (Atatürk)	85 718	Sera reconstruit
Istanbul (Ali Sami Yen)	50 178	Existant
Kocaeli	32 204	Existant
Konya	36 193	Existant
Trabzon	40 735	Existant

Vue d'ensemble des stades



Ville hôte	Ankara	Statut du stade	Sera reconstruit
Nom du stade	Stade d'Ankara	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	62 332	Opérateur du stade	Direction provinciale des Sports
Matches prévus	6	Utilisateurs principaux	Gençerbirliği, MKE Ankaragücü



Ville hôte	Antalya	Statut du stade	Sera rénové
Nom du stade	Stade d'Antalya	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	41 349	Opérateur du stade	Antalyaspor
Matches prévus	6	Utilisateurs principaux	Antalyaspor



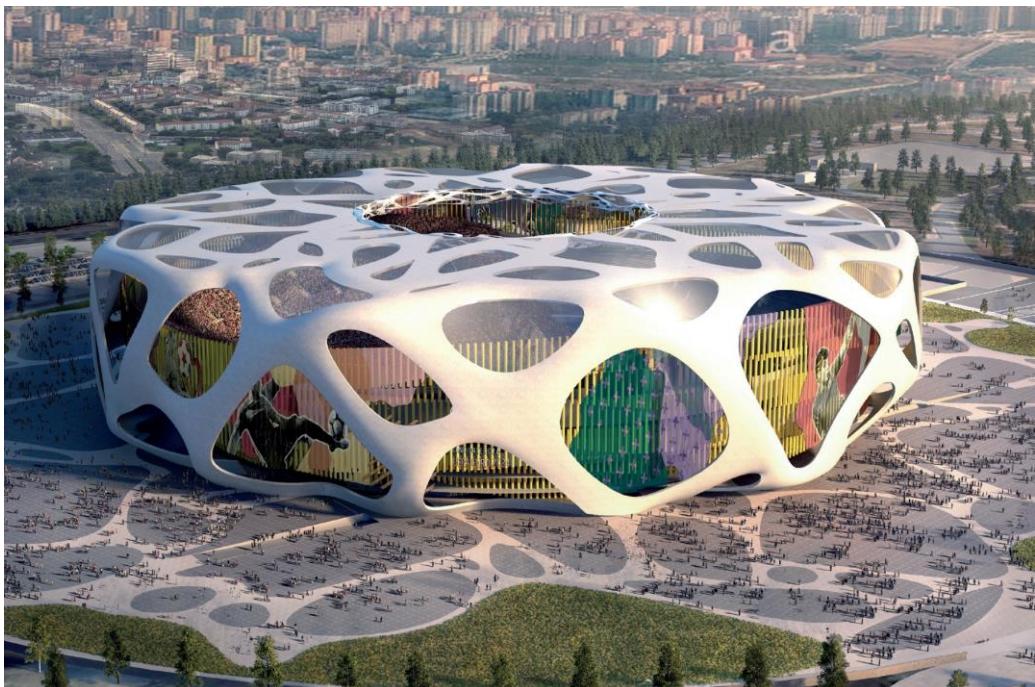
Ville hôte	Bursa	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Bursa	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	42 985	Opérateur du stade	Bursaspor
Matches prévus	6	Utilisateurs principaux	Bursaspor



Ville hôte	Eskişehir	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade d'Eskişehir	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	32 204	Opérateur du stade	Direction provinciale des Sports
Matches prévus	4	Utilisateurs principaux	Eskişehirspor



Ville hôte	Gaziantep	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Gaziantep	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	33 884	Opérateur du stade	Direction provinciale des Sports
Matches prévus	3	Utilisateurs principaux	Gaziantepspor



Ville hôte	Istanbul	Statut du stade	Sera reconstruit
Nom du stade	Stade olympique Ataturk d'Istanbul	Propriétaire et opérateur du stade	Comité de préparation et d'organisation des Jeux olympiques d'Istanbul
Capacité nette	85 718	Utilisateur principal	Erokspor
Matches prévus	7		



Ville hôte	Istanbul	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Complexe sportif Ali Sami Yen	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	50 178	Opérateur du stade	Galatasaray
Matches prévus	6	Utilisateurs principaux	Galatasaray



Ville hôte	Kocaeli	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade de Kocaeli	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	32 204	Opérateur du stade	Direction provinciale des Sports
Matches prévus	3	Utilisateurs principaux	Kocaelispor



Ville hôte	Konya	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Stade Büyükşehir Belediye de Konya	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	36 193	Opérateur du stade	Konyaspor
Matches prévus	5	Utilisateurs principaux	Konyaspor



Ville hôte	Trabzon	Statut du stade	Existant
Nom du stade	Complexe sportif Şenol Güneş	Propriétaire du stade	Direction générale des Sports
Capacité nette	40 735	Opérateur du stade	Trabzonspor
Matches prévus	5	Utilisateurs principaux	Trabzonspor

Vision

La démarche de la candidature turque pour l'organisation de l'UEFA EURO 2024 est de proposer un tournoi qui non seulement offre aux équipes et aux spectateurs les meilleures conditions, mais rassemble les gens en favorisant un dialogue interculturel grâce à son emplacement au carrefour de trois continents.

La motivation première est clairement énoncée, solide et conforme aux objectifs à long terme de l'UEFA. Elle met un accent particulier sur les effets économiques et sociaux du tournoi, de même que sur la promotion de valeurs telles que l'inclusion, la diversité et l'accessibilité.

L'une des priorités de la candidature est d'inciter un public plus large, en particulier l'importante population de jeunes, à s'impliquer dans le jeu. L'UEFA EURO 2024 consolidera la tendance amorcée en matière d'amélioration des infrastructures et des activités de football dans tout le pays tout en augmentant le niveau des compétences en gestion et en organisation d'événements.

L'organisation du tournoi en 2024 coïnciderait de plus avec la fin des célébrations du centenaire de la Turquie et de sa fédération de football.

De manière générale, le candidat présente une vision motivante, attractive et de grande qualité.

Aspects politiques, sociaux et environnementaux

Toutes les structures politiques et footballistiques sont présentes et fonctionnelles en Turquie. Passionnée de football, la population turque est clairement favorable à la possibilité d'organiser l'UEFA EURO 2024, avec l'appui de son président. L'évolution économique récente du pays pourrait mettre sous pression les investissements publics prévus.

Les aspects en lien avec le développement durable, tels que l'énergie provenant de sources renouvelables, l'optimisation de la consommation d'eau et la gestion des déchets en économie circulaire (réduction, réutilisation, recyclage et récupération) dépassent les attentes.

La TFF confirme la mise en place d'un système de billets combinés offrant aux détenteurs de billets de matches la gratuité des transports publics dans toutes les villes hôtes, et l'application d'une politique sans tabac dans les stades. Le nombre proposé de places pour utilisateurs de fauteuil roulant est conforme aux attentes. La qualité des lignes de vision pour les utilisateurs de fauteuil

roulant (la vue est-elle complètement dégagée même lorsque d'autres spectateurs restent debout ?) est sujette à vérification.

La TFF s'engage à prendre en compte et à protéger les droits humains à toutes les étapes de la préparation et de la réalisation de l'UEFA EURO 2024.

La candidature de la TFF indique que « le gouvernement turc confirme son soutien continu sur toutes les questions en lien avec les droits humains et une vaste réforme est mise en œuvre depuis 2000 pour veiller au plein respect des libertés et des droits fondamentaux ». Cette réforme repose sur trois étapes : adhésion aux conventions internationales fondamentales sur les droits humains, adoption des modifications législatives qui s'imposent, création de procédures pour mettre pleinement en œuvre la réforme et en mesurer les résultats. Cependant, aucun projet spécifique en lien avec le tournoi visant à assurer la protection des droits humains n'a été présenté. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux publications du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Dans l'ensemble, la candidature de la TFF répond aux critères politiques, de responsabilité sociale et de durabilité. L'absence de plan d'action dans le domaine des droits humains est un sujet de préoccupation.

Questions juridiques

Contrat d'organisation et lettres d'engagement

Le contrat d'organisation et les engagements relatifs aux stades, aux villes hôtes et aux aéroports ont été signés par les parties concernées sans modifications. La TFF a fourni plusieurs lettres d'engagement relatives à l'intérêt public et aux sites hôtes, signées par les autorités nationales et locales concernées.

Taxes et douanes

Toutes les garanties fiscales, fournies et signées par les autorités compétentes du pays, ont été légèrement modifiées, en conséquence de quoi la conformité à la législation en vigueur et aux obligations découlant des lois internationales applicables ne peut être pleinement certifiée. De ce fait, des mesures réglementaires peuvent être requises pour légiférer sur le contenu de ces garanties. De plus, les autorités ont consenti à réduire la charge administrative dans la mesure du possible et à accélérer les procédures en matière fiscale. La garantie douanière a été fournie sans modifications et signée par les

autorités compétentes du pays. Les autorités ont accepté de faciliter les activités opérationnelles en réduisant la charge administrative dans la mesure du possible.

Billetterie et accréditations

La garantie relative à la billetterie et aux accréditations, qui confirme qu'une protection juridique contre la revente et les transferts non autorisés de billets sera en place, a été fournie sans amendements par les autorités compétentes au niveau national aussi bien que local. La garantie relative aux conditions générales de billetterie, qui confirme que les dispositions figurant dans les conditions générales standard de l'UEFA en la matière seront exécutoires, a été fournie sans amendements par les autorités compétentes aux niveaux national et local.

Propriété intellectuelle

Les garanties relatives à la propriété intellectuelle et à la procédure d'enregistrement ont été fournies sans modifications. La lettre d'engagement relative à l'utilisation d'éléments figuratifs a été fournie par les autorités nationales et locales sans modifications.

Autres garanties

Les garanties relatives aux exigences médicales et antidopage ont été fournies par les autorités compétentes.

Conclusion

La TFF a préparé un projet de loi qui inscrirait dans le droit les garanties qui ont été fournies dans son dossier de candidature, l'objectif étant de soumettre ce projet de loi à l'instance parlementaire compétente. De manière générale, le niveau de protection des droits de l'UEFA serait élevé si l'UEFA EURO 2024 avait lieu en Turquie.

Sécurité et services

Le dossier présente une liste exhaustive des parties prenantes publiques et privées intervenant pour ce qui est de la sécurité et des services connexes.

Les garanties relatives à la sécurité et aux services signées par les ministres de l'Intérieur et de la Justice ainsi que par les gouverneurs de chaque ville hôte candidate remplissent entièrement les exigences de l'UEFA.

Sur les dix propriétaires de stades, huit ont fourni des certificats de sécurité du stade valables, lesquels devront être renouvelés tous les ans. Les deux autres stades ne pourront produire de certificats avant que les travaux de construction

du stade Ataturk et du stade d'Ankara ne soient achevés. Les délais d'évacuation des stades sont tous inférieurs à huit minutes (conformément au Guide vert pour la sécurité sur les terrains de sport de la Sports Grounds Safety Authority).

Stades

La candidature turque propose dix stades, dont sept qui existent déjà et sont opérationnels, et ne nécessiteront que des mises à niveau. Les stades d'Ankara et d'Istanbul (Stade olympique Ataturk) seront entièrement reconstruits et celui d'Antalya fera l'objet de travaux de rénovation majeurs. Le respect des exigences pour les stades reconstruits est évalué sur la base du dossier de candidature soumis. Il restera à vérifier après l'achèvement des travaux.

Capacité et emplacement des stades, possibilités de stationnement

Tous les stades proposés par la TFF respectent les exigences minimales concernant la capacité nette en places assises. Toutes les places assises indiquées sont couvertes par le toit des stades. Selon le calendrier des matches proposé, la capacité nette totale pour les 51 matches sera d'environ 2 490 000 places.

Infrastructures en matière de sécurité

Sept stades sont équipés de salles de contrôle et de systèmes de vidéosurveillance et de haut-parleurs pleinement opérationnels et il devrait en aller de même des trois stades qui doivent être rénovés. Les stades seront équipés de tourniquets hauts ou de tourniquets bas. Les systèmes de contrôle des accès permettent aux stades de faire entrer tous les spectateurs en l'espace d'une heure.

Confort des spectateurs

Le nombre de concessions existantes et de comptoirs de vente mobiles est suffisant pour offrir au public un service correct. La mise à disposition d'installations sanitaires respecte pleinement les exigences dans cinq stades. Des mesures compensatoires seront nécessaires à Bursa, à Gaziantep, à Istanbul (Ali Sami Yen), à Kocaeli et à Trabzon pour satisfaire aux exigences requises.

Zones spécifiques au football

Les dix stades proposés sont conformes aux exigences fondamentales concernant les dimensions du terrain de jeu (105 x 68 mètres) et offrent tous un terrain en gazon naturel. La taille des vestiaires affectés aux arbitres et aux équipes, du local du délégué de match, des locaux

médicaux et du local de contrôle antidopage respecte les exigences dans tous les stades. La capacité des bancs des remplaçants est suffisante.

Exigences relatives à l'hospitalité

Le nombre de places VIP, les installations de restauration et le nombre de loges d'honneur sont conformes aux exigences dans les dix stades.

Exigences techniques

Dans les dix stades, des mises à niveau majeures ont été prévues, lesquelles leur permettront de respecter les exigences en matière d'alimentation électrique.

Exigences relatives aux médias et à la diffusion

Les dix stades offrent des installations adéquates pour la salle de conférence de presse et un espace suffisant pour les installations nécessaires pour les médias et les opérations de diffusion. L'espace et les emplacements pour les aires régie TV à Ankara, à Eskişehir, à Istanbul (Atatürk) et à Trabzon sont conformes aux exigences relatives au tournoi. Les surfaces correspondantes doivent être revêtues d'asphalte à Gaziantep, à Istanbul (Ali Sami Yen) et à Konya pour être entièrement conformes.

Espace supplémentaire et mise à disposition d'installations temporaires

L'espace disponible aux abords des dix stades remplit les exigences de manière suffisante et peut accueillir l'aire régie TV, la zone logistique, les installations d'hospitalité extérieures et les zones de parking pour les groupes cibles correspondants.

Activités opérationnelles (stade)

Cinq stades sont gérés par des opérateurs privés / clubs de football et cinq par des directions provinciales des sports / autorités publiques. Les dix stades sont la propriété du ministère de la Jeunesse et des Sports.

La direction générale des Sports a confirmé qu'elle financera tous les investissements nécessaires pour la reconstruction et la rénovation des stades d'Ankara, d'Antalya et d'Istanbul (Atatürk) et pour les autres améliorations qui doivent être apportées en vue de respecter les exigences relatives à l'UEFA EURO 2024. Le coût des travaux de reconstruction et de rénovation n'a pas été communiqué.

Conclusion

Au total, sept stades de la candidature turque proposent des infrastructures existantes d'un bon niveau, tandis que trois stades seront entièrement reconstruits ou feront l'objet de rénovations

majeures. Les stades existants sont pleinement opérationnels et accueillent régulièrement des matches de football.

Six stades seront en mesure d'accueillir les matches des huitièmes de finale mais ne pourront pas satisfaire aux exigences pour les quarts de finale. Les quarts de finale et les tours suivants peuvent se tenir dans les autres stades (Ali Sami Yen, Ankara, Atatürk et Bursa).

À noter que les travaux de rénovation du stade olympique Atatürk d'Istanbul doivent être suspendus et que celui-ci doit être mis en conformité avec les exigences relatives à l'organisation de la finale de l'UEFA Champions League en mai 2020. Selon le calendrier choisi, ce facteur pourrait constituer un risque soit pour la finale 2020 de l'UEFA Champions League, soit pour l'UEFA EURO 2024.

La TFF met à disposition gratuitement les dix stades, y compris les zones extérieures requises, pour les 51 matches. Le ministère turc de la Jeunesse et des Sports assume l'ensemble des coûts liés aux stades et a garanti que les dix stades, toutes les installations d'entraînement et l'ensemble du personnel opérationnel seront mis gratuitement à la disposition de l'UEFA.

Transports

Transports à destination et au départ du pays organisateur

La Turquie jouit de bonnes connexions avec le reste de l'Europe par la voie aérienne, principalement via les aéroports d'Istanbul et, dans une certaine mesure, par Ankara et Antalya. Le territoire est connecté aux cinq pays européens voisins par un réseau autoroutier qui assure un accès direct à ces destinations (Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Géorgie, Grèce). Les connexions ferroviaires avec le reste de l'Europe sont limitées à celles avec les points de passage de frontières bulgares et géorgiens.

Aéroports

Des améliorations majeures (permanentes et temporaires) sont prévues dans les neuf aéroports des villes hôtes candidates.

Cinq d'entre elles (Ankara, Antalya, Gaziantep, Istanbul et Trabzon) sont dotées d'au moins un aéroport d'une capacité suffisante pour accueillir le trafic attendu et les activités en lien avec le tournoi. Ces aéroports sont situés à moins d'une heure et demie des stades en transports publics, et des travaux d'infrastructures sont prévus pour améliorer les capacités et les temps de trajet d'ici à 2024.

Actuellement, les aéroports des quatre villes hôtes candidates restantes (Bursa, Eskisehir, Kocaeli et Konya) ne satisfont pas aux exigences en termes de capacité et/ou d'accessibilité par les transports publics, et des améliorations majeures des installations devraient être réalisées d'ici à 2024. Celui de Konya sera conforme aux exigences une fois les travaux terminés. Même lorsque les travaux seront achevés, les aéroports de Bursa, d'Eskişehir et de Kocaeli pourraient avoir besoin de ceux d'Ankara et d'Istanbul comme aéroports de réserve pour assurer la capacité requise. Les temps de transfert en voiture ou en train vers ces derniers sont actuellement compris entre 50 minutes et deux heures et 50 minutes. La mise à niveau du réseau ferroviaire permettra de rajouter des services supplémentaires sur ces liaisons.

Le ministre des Transports, des Affaires maritimes et de la Communication a confirmé qu'il n'y aurait pas de restrictions sur les vols de nuit dans les villes hôtes candidates.

Transports dans les villes hôtes

Toutes les villes hôtes candidates, à l'exception de trois (Eskişehir, Konya et Trabzon), sont connectées au réseau autoroutier. Bursa, Eskisehir, Istanbul et Kocaeli forment un groupe de villes hôtes candidates au sein duquel les temps de trajet sont courts (moins d'une heure). Le temps de trajet entre les villes hôtes limitrophes est inférieur à 5 heures pour toutes les combinaisons restantes, à l'exception des trajets pour Trabzon et Gaziantep, dont la durée varie de 6 à 11 heures à partir d'une ville hôte limitrophe.

Actuellement, Antalya et Trabzon ne sont pas connectées au réseau ferroviaire. Cependant, toutes les villes hôtes candidates devraient être desservies par le réseau ferroviaire national d'ici à 2024. Une fois les travaux achevés, les temps de trajet en train devraient être comparables ou plus intéressants que ceux en voiture dans tous les cas.

D'importants projets d'infrastructures sont prévus d'ici à 2024, y compris de nouvelles liaisons ferroviaires entre la plupart des villes hôtes candidates. À ce jour, 1200 km de voies ferrées sont en cours de construction ou d'amélioration et 2000 km supplémentaires devraient être construits ou améliorés d'ici à 2024. D'importantes améliorations des autoroutes sont également prévues d'ici à 2024. En tout, 1000 km d'autoroutes devraient être améliorés d'ici à 2024. Au total, les investissements prévus pour les infrastructures de transports terrestres au niveau national se montent à plus de

EUR 17 milliards (dont EUR 4,5 milliards ont déjà été engagés).

Les transports terrestres dans le pays organisateur peuvent être conformes aux exigences si les travaux d'infrastructures sont livrés avant l'UEFA EURO 2024. Pour des informations plus détaillées sur les temps de trajet prévus entre les villes hôtes candidates par les réseaux ferroviaire et routier, veuillez vous référer à la carte qui figure à la fin de l'évaluation de la candidature turque.

Mobilité dans les villes hôtes

Toutes les villes hôtes candidates sont dotées de systèmes de transports publics basiques. Des mises à niveau majeures sont prévues au niveau des infrastructures d'ici à 2024 pour les améliorer dans leur ensemble et augmenter la capacité entre les sites et les pôles de transport principaux. Les investissements prévus pour les infrastructures de transports terrestres au niveau des villes hôtes candidates dépassent EUR 30 milliards (dont EUR 18 milliards ont déjà été engagés). Les neuf villes hôtes candidates peuvent remplir les exigences si les améliorations en termes de capacité sont apportées avant l'UEFA EURO 2024.

Compte tenu des améliorations majeures prévues et de la distance du centre-ville, les villes hôtes candidates d'Ankara, d'Antalya, de Bursa, d'Eskişehir et de Konya satisferont aux exigences du tournoi relatives au dernier kilomètre. Kocaeli, Trabzon, le stade olympique Atatürk d'Istanbul et le complexe sportif Ali Sami Yen d'Istanbul rempliront les exigences moyennant des mesures ou des services temporaires supplémentaires.

De manière générale, la réussite des opérations dans le domaine de la mobilité dans les villes hôtes dépendra fortement de l'achèvement des projets d'infrastructures en la matière.

Conclusion

En raison de la situation géographique de la Turquie (au sud-est de l'Europe), l'accessibilité internationale du pays repose sur les transports aériens, principalement via les aéroports d'Istanbul et, dans une certaine mesure, d'Ankara et d'Antalya.

La Turquie a prévu d'améliorer grandement son réseau d'infrastructures de transport aux niveaux national et municipal d'ici à 2024. Le niveau d'infrastructures prévu pour cette échéance permettrait de satisfaire aux exigences relatives au tournoi. L'ampleur des travaux devant être entrepris dans le temps impari constitue un risque, en particulier si l'on tient compte de la

dépendance à un petit nombre d'aéroports pour les trajets internationaux et domestiques.

De manière générale, les villes hôtes candidates d'Ankara, d'Antalya et d'Istanbul satisfont aux exigences, et celles de Gaziantep et de Trabzon rempliront les exigences en matière de mobilité si les projets d'infrastructures de transport prévus sont livrés dans les temps. Les villes hôtes de Bursa, d'Eskişehir, de Kocaeli et de Konya rempliront les exigences si les travaux d'infrastructures de transport prévus sont terminés à temps et si des mesures et des services temporaires supplémentaires sont mis en place.

Hébergement et installations d'entraînement

Hébergement

L'offre hôtelière a été évaluée compte tenu des événements prévus à la même date influant sur la demande d'hébergement et des hôtels qui ouvriront d'ici là. Les hôtels d'Istanbul et d'Antalya peuvent accueillir un très grand nombre de supporters, de visiteurs et de groupes cibles clés de l'UEFA. L'offre hôtelière d'Ankara est limitée. Pour toutes les autres villes, l'offre hôtelière est très limitée. Les auberges de jeunesse, les maisons d'hôtes et les campus universitaires mentionnés dans la candidature comme autres possibilités d'hébergement limiteraient l'impact du manque de chambres d'hôtel dans toutes les villes concernées. Dans l'ensemble, la capacité hôtelière limitée dans de nombreuses villes est un sujet de préoccupation.

Le degré d'implication des autorités locales est satisfaisant. Le ministère de la Culture et du Tourisme a assuré qu'il mettrait tout en œuvre pour garantir des tarifs hôteliers corrects dans toutes les villes hôtes lors de l'UEFA EURO 2024.

Le concept général d'hébergement proposé dans la candidature pour les groupes cibles clés de l'UEFA est approprié. Dans toutes les villes, la sélection d'hôtels pour ces derniers est acceptable, le nombre total de chambres assurées pour les soirs de matches correspond aux chiffres communiqués par l'UEFA, et les tarifs sont très attractifs.

Installations d'entraînement

La TFF a proposé 48 hôtels de camps de base avec des types d'emplacements peu variés, près de la moitié étant situé à Antalya et à Istanbul ou aux environs. Ces hôtels ont été évalués sur la base des critères clés suivants : nombre d'étoiles, distance de l'aéroport, places de stationnement pour bus, prix moyen pratiqué et disponibilité de

salles de réunion. Les 48 hôtels de camp de base proposés remplissent tous les critères clés de l'UEFA.

La TFF a proposé 48 centres d'entraînement pour les camps de base, dont neuf sont en construction. Ces centres ont été évalués sur la base des critères clés suivants : distance de l'hôtel, usage exclusif, terrain en gazon naturel aux dimensions de l'UEFA, vestiaires suffisants, centres entièrement clôturés, mesures de sécurité strictes, capacité à accueillir des séances d'entraînement à huis clos et nombre suffisant de places assises. Les 48 centres d'entraînement pour les camps de base sont adéquats compte tenu des travaux de construction et des mises à niveau prévues.

La candidature propose 20 hôtels de transfert au total. Les hôtels de transfert ont été évalués sur la base des mêmes critères clés que les hôtels des camps de base. Les 20 hôtels de transfert proposés remplissent tous les critères clés de l'UEFA, chaque ville hôte comptant au moins deux hôtels.

La candidature propose 20 centres d'entraînement de transfert : quatre à Istanbul et deux dans les autres villes hôtes. Ces centres ont été évalués sur la base des critères clés suivants : distance de l'hôtel, usage exclusif, terrain en gazon naturel aux dimensions de l'UEFA, vestiaires suffisants, centres entièrement clôturés, mesures de sécurité strictes et capacité à accueillir des séances d'entraînement à huis clos. Sur les 20 centres d'entraînement de transfert proposés, tous sauf un satisfont aux critères clés de l'UEFA. Le dernier centre n'est pas adéquat, même compte tenu des mises à niveau prévues. Gaziantep n'a pas fourni le nombre minimal de centres d'entraînement (deux) répondant à l'ensemble des critères clés. Tous les centres d'entraînement sont mis gratuitement à la disposition de l'UEFA.

Le nombre d'installations proposées par la TFF est conforme aux exigences de l'UEFA. Il est cependant à noter que la répartition géographique et la variété des camps de base ne répondent pas aux attentes. La TFF fournit des installations de transfert dont le niveau va d'adéquat à assez bon.

Télécommunications et diffusion

L'infrastructure de Türk Telekom couvre tout le pays. Le vaste réseau de fibre optique et la connectivité entre le centre international de diffusion et les stades seront d'un niveau élevé. Il existe une forte présence de partenaires de

télécommunication qui remplissent les exigences de l'UEFA concernant les infrastructures correspondantes. La couverture en matière de fréquences radio est conforme à toutes les exigences de l'UEFA.

Promotion de l'événement

Activités promotionnelles des villes hôtes

Les neuf villes hôtes candidates ont clairement identifié les autorités qui seront en charge de la promotion de l'UEFA EURO 2024.

La promotion du tournoi jouira d'un soutien local très solide dans les neuf villes. À Ankara et à Istanbul, les autorités locales seront responsables de la promotion, du marketing et du branding des villes hôtes. Dans les sept autres villes, le projet sera mené par le ministère de la Culture et du Tourisme.

Le plan promotionnel inclut des projets ambitieux qui reflètent le caractère unique de chaque ville hôte candidate, parmi lesquels l'utilisation de six célèbres ponts comme sites pour des matches caritatifs, des festivals de sculpture sur sable, des applications mobiles autour du football et la promotion du vélo comme moyen de transport.

Le programme promotionnel débutera entre un an et six mois avant le tournoi.

Propositions concernant les zones des supporters

Cinq villes hôtes candidates ont fourni chacune trois emplacements pour les zones des supporters (Ankara, Antalya, Gaziantep, Istanbul et Kocaeli). Les quatre autres (Bursa, Eskişehir, Konya et Trabzon) ont proposé chacune deux emplacements. L'accès en transports publics à toutes ces zones des supporters est limité.

Ankara, Antalya, Bursa, Eskişehir, Gaziantep, Kocaeli et Konya ont proposé des emplacements centraux.

Istanbul a proposé un emplacement d'une capacité de 56 000 spectateurs. Toutes les autres villes hôtes ont proposé des zones pouvant accueillir de 9000 à 37 000 spectateurs.

Questions commerciales

Le volet commercial de la candidature propose un bon soutien au programme commercial de l'UEFA, notamment par la mise à disposition gratuite d'un espace publicitaire suffisant dans les secteurs clés pour l'UEFA et pour ses partenaires commerciaux.

La Turquie impose des restrictions juridiques concernant la publicité pour le tabac, les produits alcoolisés, les jeux d'argent et les paris sportifs. La restriction sur les produits alcoolisés pourrait occasionner un conflit potentiel si un accord de sponsoring était signé avec une marque de bière.

Toutes les villes hôtes ont garanti des droits d'accès à l'UEFA et à ses partenaires. Ces droits sont accordés gratuitement mais sans exclusivité. L'extension de l'inventaire (appartenant aux villes ou détenues indépendamment) reste à définir.

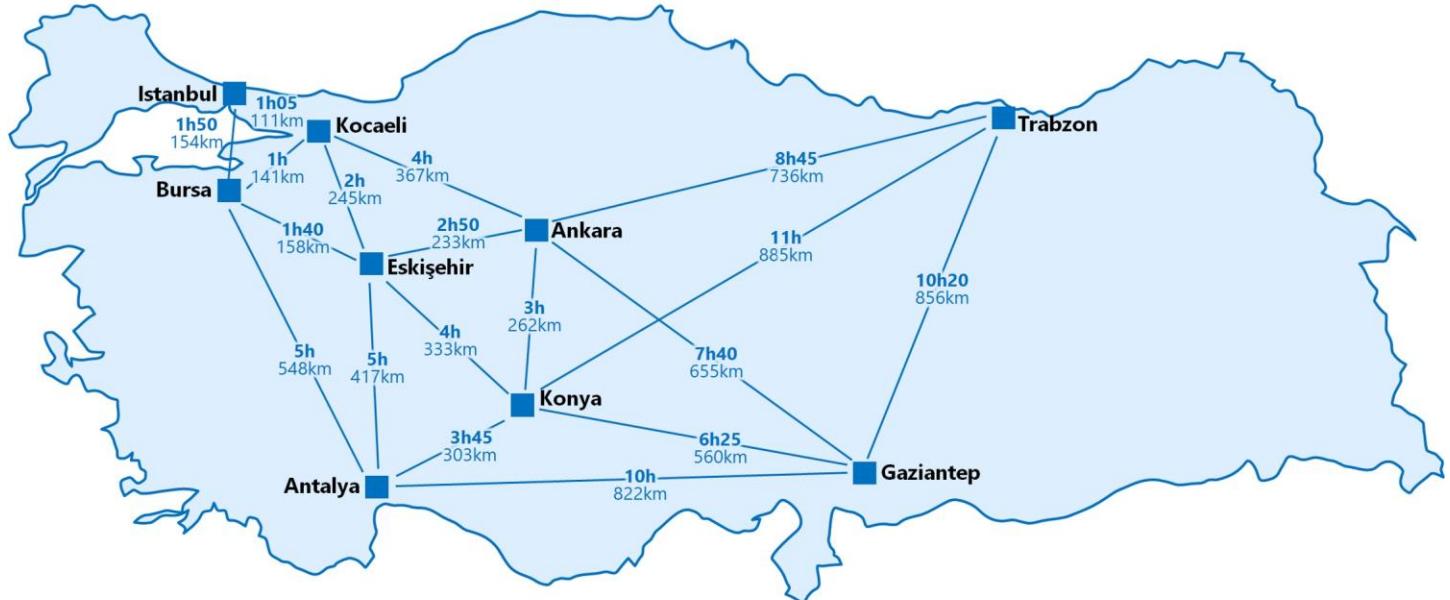
Une liste de contacts a été fournie pour la publicité dans les aéroports.

Questions organisationnelles et financières

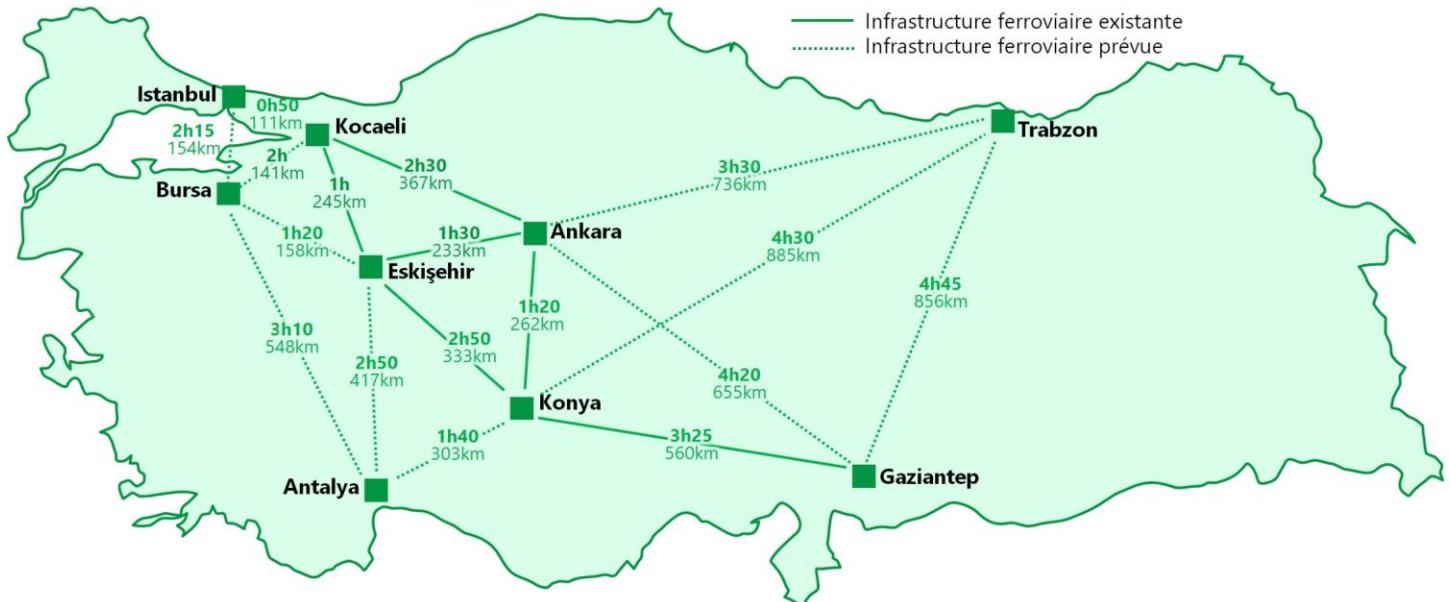
La structure d'organisation locale proposée, une société par actions, est conforme aux exigences relatives au tournoi et permettrait à l'UEFA d'y être représentée en tant que partie prenante clé. Les résultats d'une évaluation juridique indépendante commandée par l'UEFA montrent que la structure proposée est une bonne solution des points de vue juridique et organisationnel.

Temps de trajet estimés en 2024

Temps de trajet en voiture estimés en 2024



Temps de trajet en train estimés en 2024





UEFA
ROUTE DE GENEVE 46
CH-1260 NYON 2
SWITZERLAND
TELEPHONE: +41 848 00 27 27
TELEFAX: +41 848 01 27 27
UEFA.com
